

Appel à candidature pour recrutement d'un consultant chargé de l'élaboration et dispensation de modules de formation en mode e-learning sur le Dispositif Minimum d'Urgence en Santé Sexuelle et Reproductive (DMU/SSR)

TERMES DE REFERENCE Avril 2021

Introduction

Recrutement d'un consultant national pouvant mobiliser des experts nationaux pour le développement de contenus pointus de formation et l'animation de deux cycles de 5 webinaires chacun relatifs au DMU/SSR.

Tous les contenus de formation développés devront prendre en considération :

- les recommandations nationales adaptées au contexte marocain du guide DMU
- les guides internationaux du DMU/SSR
- les directives nationales des différents programmes : Planification Familiale, Lutte contre la Violence à l'égard des Femmes et Enfants, Santé maternelle et infantile, Lutte contre les IST/SIDA...

CONTEXTE ET JUSTIFICATIF

Au niveau national, le Ministère de la Santé, considère la santé sexuelle et reproductive comme une des priorités nationales comme le témoigne les différents plans de santé élaborés lors des dernières décennies. Au niveau international, la santé reproductive doit être considérée comme une composante essentielle de la réponse globale en matière de santé lors des situations de crise. Tous les pays sont à risque. Les jeunes filles et les femmes constituent la catégorie de personnes les plus vulnérables lors des situations d'urgence. Elles sont exposées aux complications de grossesses, aux violences sexuelles, aux grossesses non désirées, aux avortements à risque, à la propagation des maladies notamment les infections sexuellement transmissibles, dont le VIH et même aux décès.

Les expériences vécues ont montré que le manque de préparation, en particulier pour les pays sujets aux catastrophes ou répondant aux besoins des populations affectées ou déplacées, entraîne souvent des pertes de vie, des conséquences financières excessives à la fois pour les pays touchés et la communauté internationale. D'où la nécessité d'une préparation pour garantir l'efficacité et l'efficience de l'action entre les différents acteurs impliqués : gouvernement, organisations humanitaires, ONGs, agences des Nations Unies.

Plusieurs personnels de santé Marocains ont bénéficié de la formation des formateurs en DMU/SSR durant ces dernières années, et ce grâce aux conventions du ministère de la santé avec l'UNFPA.

Un kit de formation adapté au contexte marocain a également vu le jour récemment.

OBJECTIFS DE LA MISSION

Objectif général :

Former 100 professionnels de santé au DMU/SSR via E-learning.

Objectifs spécifiques :

- Développer un curriculum adapté à l'enseignement distanciel basé sur les guides adaptés au contexte marocain en matière de DMU/SSR.
- Dispenser la formation en 5 modules intégrant un module coordination.
- Elaborer et analyser un pré test et un post test
- Remettre un rapport rendant compte de tout le processus y compris des résultats de l'évaluation de la formation, et l'analyse du pré/post tests.

PROFIL DU CONSULTANT

La/le consultant(e) doit avoir les compétences et les qualifications suivantes :

- Titulaire d'un diplôme universitaire.
- Expérience confirmée de collaboration avec des programmes de santé publique. [L] [SEP]
- Connaissance prouvée en pédagogie. [L] [SEP]
- Parfaite maîtrise des logiciels bureautiques courants et des outils de présentation. [L] [SEP]
- Fortes aptitudes de communication, oralement et par écrit.
- Connaissance de l'organisation du système de santé marocain et des outils de promotion de la santé sexuelle et de la reproduction disponibles. [L] [SEP]
- Formation en DMU/SSR.
- Formation en santé publique.

DEROULEMENT DE L'ACTIVITE ET LES LIVRABLES ATTENDUS

- Phase 1 : Une note méthodologique et le plan de travail complet de la mission, comprenant notamment les activités, le calendrier et les outils, la planification et les points d'étapes, le format des livrables et des productions, sera élaboré par l'expertise mobilisée;
- Phase 2 : Elaboration d'une note événementielle comportant une proposition pour l'organisation du cycle de formation, ainsi que le contenu des supports de communication des webinaires ;
- Phase 3 : Elaborer du contenu des 5 modules intégrant le module « coordination » de formation qui seront dispensés en ligne, ainsi que le pre-test et post-test à soumettre aux participants. Fournir dix questions (2 questions par module) à 3 choix multiples à

soumettre aux participants à la fin de chaque cycle permettant ainsi de leur fournir une attestation de participation ;

- Phase 4 : Dispensation et encadrements et animation des webinaires organisés avec des tuteurs;
- Phase 5 : Rapport final comportant l'évaluation des participants et résultats des pré-tests et des post-tests.

Supervision de la consultation :

La consultation sera conduite sous la supervision d'un comité ad hoc composé de membres représentant l'UNFPA et l'ENSP. Ce comité se chargera également de la validation des livrables. Au terme de chaque étape, le consultant doit remettre les livrables et le rapport sous format électronique modifiable.

Modalité de paiement :

A la réception des livrables.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les consultants soumissionnaires doivent fournir dans le cadre de leur proposition les éléments suivants :

Une note méthodologique spécifiant l'approche qui sera adoptée pour chaque thématique et le calendrier d'exécution ; CV du consultant, indiquant les expériences dans les domaines cités ci-dessus ; Une offre financière détaillée

Le Bureau de l'UNFPA à Rabat se réserve le droit de vérifier la véracité des déclarations du titulaire et lui demander de produire les justificatifs confirmant ses déclarations.

EVALUATION DES OFFRES

L'évaluation des offres se déroulera en deux étapes :

- L'évaluation de l'offre technique ;
- L'ouverture et la comparaison des propositions financières.

Les offres seront jugées sur les critères suivants :

- La valeur technique de l'offre (note sur 100, pondération 60%).
- L'offre financière (note sur 100, pondération 40%).

Il est demandé aux candidats que leurs offres comprennent les éléments nécessaires et suffisants à leur appréciation. Le candidat retenu recevra un courrier par mail l'invitant à se présenter à engager les procédures de consultation.

Analyse technique comparative des offres
Une note technique T sur 100 sera attribuée à chacune des offres selon le barème suivant

Important : Seront systématiquement éliminées de cette phase toutes les offres ayant obtenu :

- Une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points qui représente 70% de la note maximale des offres techniques (100 points).

- Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux termes de références.

a) Analyse financière comparative des offres

A l'issue de la phase précédente, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 : la note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins disante. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

- $F=100 \cdot P \text{ min} / P$ (P : Prix de l'offre et Prix min : Prix de l'offre valable techniquement et la moins disante).

b) Analyse technico-financière

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

- 60% pour l'offre technique. $\left[\frac{L}{SEP} \right]$
- 40% pour l'offre financière. - $N=0,6 \cdot T+0,4 \cdot F$

DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les consultants(es) intéressés(es) sont priés(es) d'envoyer leurs offres dans une enveloppe fermée par poste ou à déposer à l'adresse UNFPA, 13, Avenue Balafrej, Souissi, Rabat. L'enveloppe devra porter la mention : « UNFPA « Projet/Act ID : MOR09SMH/ MSMISP: SSR dans les situations d'urgence/ Organisation d'une session de Formation des formateurs régionaux en MISP : e-learning /formation à distance» à envoyer à l'attention de Mr Charaf Guedira.

Une notification par email informant du dépôt de l'enveloppe sans attacher les pièces jointes à l'adresse suivante acharai@unfpa.org et elakel@unfpa.org au plus tard le 26 avril 2021, à 16h00 GMT+1. Le sujet de l'email doit impérativement porter la mention suivante «UNFPA « Projet/Act ID : MOR09SMH/ MSMISP »

Les dossiers qui parviendraient après la date et heure limites fixées ci-dessus ne seront pas pris en compte.